



## A qui de droit.

Sainte-Croix, le 21 septembre 2023

Concerne: Nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) - 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Version: 1.02 - 2023-09-21

## Déclaration de confidentialité

La protection de vos données<sup>1</sup> est ma première préoccupation! Toute éventuelle récolte ou collecte de données sera obligatoirement soumise à accord écrit.

En tant que consultant, lorsque je manipule des données, ma seule et unique préoccupation est leur intégrité et non leur contenu.

En fin de traitement, les données qui m'ont été confiées et devenues non pertinentes sont détruites immédiatement. Les données présentes dans les supports de données, ancien serveur ou poste de travail, etc. sont totalement détruites avant d'être confiés aux centres de recyclage.

En me confiant le mandat de vous conseiller et de vous assister, vous me conférez de fait un plein accès à vos données personnelles, de travail, fichier clients, ressources humaines, accès VPN, etc. Mon accès à ces données se limite dès lors à en vérifier et en assurer la sécurité, selon les quatre axes principaux :

- l'intégrité (que ces données restent entières et fonctionnelles, selon votre usage),
- la pérennité (qu'elles restent accessibles sur le long terme selon vos décisions),
- la résilience (que les données soient accessibles en temps voulu) et bien entendu
- la confidentialité (vous décidez de qui peut accéder à quelle partie de vos données, quand et de quelle manière.).

En aucun cas, aucune partie de vos données ou *meta-données*<sup>2</sup> ne sera échangée avec des parties tierces sans votre accord préalable écrit.

Je prends toutes les mesures appropriées afin de garantir la sécurité des informations auxquelles j'ai accès. Cela inclut la protection de l'accès à ces informations, la sécurisation de mes systèmes et les limitations d'accès aux collaborateurs et aux tiers.

Félix Hauri  
informaticien – consultant

---

1. Les *données* peuvent être : personnelles, privées, de projets, de gestion ou de quelque autre nature que ce soit.

2. Les données de fonctionnement, fréquences d'utilisation, statistiques, rapports d'erreurs, journaux systèmes, etc.